

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 29 juin 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 29 juin à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 23 juin 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M. BOONAERT Jean-Philippe, arrivée au point n°5, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, arrivée au point n°5, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. VANECLOO Serge, Mme VILLE Augustine, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

M. BAUDRY José, procuration à M. DUYCK
Mme DERONNE Véronique, procuration à M. MAHIEU
Mme GRAMMONT Agnès,
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. FICHEUX
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS
M. RAVET Pierre-Luc,
M. THOREZ Jean-Claude, procuration à Mme HERDIN

Secrétaire de séance : M. DUYCK Joël

Délibération n°2021D110 - Développement économique et acquisitions foncières - ATPE– Aide à la création de la SARL Pierres, Feuilles, Ciseaux sur la commune de Merville.

Monsieur le Vice-Président expose :

Vu la délibération du 17 décembre 2020 actant le renouvellement d'une aide financière destinée à la création ou reprise des très petites entreprises sur le territoire de la CCFL ;

La CCFL est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par la SARL Pierres Feuilles Ciseaux créée le 17 avril 2021.

Cette société, dirigée par Madame Justine DELPIERRE, est un salon de coiffure, et se situe au 2 rue des capucins à Merville.

Le plan de financement de l'entreprise propose les éléments suivants :

	Année 1	Année 2	Année 3
Chiffre d'affaires	60 094.00€	69 000.00€	76 000.00€
Rémunération du dirigeant	0.00€	18 000.00€	18 000.00€
Charges sociales du dirigeant	151€	370€	594€
Capacité d'autofinancement	27 468.00€	8 335.00€	7 603.00€
Remboursement d'emprunt	8 422.00€	8 516.00€	8 612.00€
Capacité d'autofinancement Nette	19 046.00€	- 181.00€	-1 009.00€

La demande de subvention de l'entreprise porte sur l'aménagement du local :

	Montant HT
Plomberie – chauffage – wc	13 573.20€
Enlèvement gravats – pose placo – électricité	2 122.23€
Carrelage – joints	4 780.54€
Meubles coiffure	3 405.00€
Mobilier – matériel coiffure	7 274.00€
TOTAL	31 154.97€

L'aide de la CCFL a été fixée à 25 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle), avec un plafond d'aide à hauteur de 5 000€.

La société a un capital de 2 000€ et un prêt d'honneur d'un montant de 12 000€. L'aide pourrait donc être au maximum de 5 000€.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- AUTORISER le versement d'une subvention de 5 000€ maximum à la SARL Pierres, Feuilles, Ciseaux,
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et la SARL Pierres, Feuilles, Ciseaux et tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

